

Le Droit à l'Eau, une préoccupation au cœur des actions
du SIE depuis sa création

The Right to Water, at the heart of ISW's actions since its
creation



Le droit à l'eau
The right to water
El derecho al agua



Le secrétariat international de l'eau
The International Secretariat for Water
El secretariado internacional del agua

Le Droit à l'Eau, une préoccupation au cœur des actions du SIE depuis sa création

Le Secrétariat International de l'Eau (SIE), au service du développement durable et équitable local, poursuit deux objectifs majeurs :

- Promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous en s'appuyant sur les principes du Droit à l'Eau, de la gouvernance démocratique et des financements décentralisés.
- Soutenir les populations et leurs partenaires dans leur capacité à déterminer leurs besoins et à gérer le choix et la mise en œuvre de solutions appropriées.

Dès sa naissance en 1990, le SIE s'est donné pour mission de mettre en application les principes contenus dans la *Charte de Montréal pour l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement*. Ces principes avaient été élaborés par une centaine de personnes, hommes et femmes de toutes les sphères de la gestion de l'eau. Elles avaient toutes une grande expérience sur le terrain et provenaient majoritairement de pays en voie de développement. Elles participaient à cette réflexion à titre d'individu, de citoyen et non en tant que représentant d'une institution.

De 1990 à 2000

Au cours des années 1990, le SIE et ses partenaires ont uni leurs forces pour contribuer au changement des mentalités, des pratiques, des modes de gestion et des règles institutionnelles. C'est à travers ses actions de terrain, de plaidoyer et de réseautage que le SIE s'est efforcé de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs : les usagers, les travailleurs communautaires, les décideurs, les prestataires de services – publics et privés – les techniciens, les universitaires, les représentants des syndicats, etc.

Concrètement :

- Nous avons soutenu les pastoralistes de la Tanzanie et du Kenya dans leur revendication du droit à faire boire leurs troupeaux;
- Nous avons implanté le concept d'Éco-Volontaires dans cinq (5) pays (Bulgarie, Égypte, Équateur, Philippines et Sénégal). Les résultats de ces quatre (4) années d'activités ont permis aux responsables du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) d'inclure systématiquement l'« approche participative » dans leurs pratiques concernant la gestion de l'eau;
- Nous avons organisé, suite à de nombreuses demandes venant de différents intervenants de la scène locale impliqués dans la gestion de l'eau, des forums d'échanges, de discussion et de mise en place de mécanismes de solidarité. Deux « collectifs » à vocation régionale ont émergé de ce processus de mise en contact à caractère partenarial : l'Alliance Maghreb-Machrek pour l'Eau (ALMAE) et Solidarité Eau Europe (SEE);
- Nous avons élaboré un code d'éthique pour les services d'hygiène, d'assainissement et d'approvisionnement en eau avec une vingtaine de groupes locaux formés de praticiens et de gestionnaires. Cette démarche s'est faite dans le cadre des activités du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement;
- Nous avons implanté un projet pilote de gestion communautaire de l'eau en ex-URSS dans neuf (9) villages (Kirghizstan et Ouzbékistan).

De 2000 à 2006

Suite aux expériences vécues au cours des années antérieures, le SIE a doublé ses efforts pour que soit reconnu formellement le Droit à l'Eau pour tous. C'est en élargissant nos collaborations et nos alliances que nous avons :

- Érigé des Maisons du Citoyen et de l'eau dans le cadre de forums internationaux (Bonn, Johannesburg, La Haye, Kyoto et Mexico) afin d'offrir un lieu ouvert aux débats entre tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau. La majorité de ces débats étaient reliés aux différentes facettes du Droit à l'Eau.



- Évoqué l'idée de l'*Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau* tout en initiant avec l'ALMAE et GreenCross un processus de consultation élargie sur les quatre (4) thèmes suivants : l'accès à l'eau, un droit fondamental et une responsabilité de la personne, les paramètres visant la pérennité : en particulier le coût des services de l'eau, la gouvernance de l'eau : locale, nationale et la solidarité internationale appliquée à la gestion de l'eau.
- Lancé conjointement avec l'ALMAE et GreenCross un « Appel à Tous » dans le cadre des « Dialogues de la Terre » à Lyon. Cet Appel permettait aux citoyens du monde entier de faire entendre leurs voix et de faire pression auprès des dirigeants politiques pour qu'ils appliquent chez eux, au niveau local et national, la reconnaissance du droit d'accès à l'eau comme un droit humain inaliénable, et pour qu'ils conduisent des négociations officielles en vue d'adopter un code de solidarité internationale en matière de gestion de l'eau.
- Organisé des *Parlements de la Jeunesse pour l'Eau* qui permettent aux jeunes de participer activement aux débats du Droit à l'Eau. Ces Parlements sont conçus et animés avec la collaboration de Solidarité Eau Europe (SEE) et de nombreux partenaires.
- Réuni l'*Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau*, à Kyoto et à Barcelone, qui a adopté un plan d'action visant les objectifs suivants :
 - la signature d'une Convention Globale pour le Droit à l'Eau;
 - la mise en place d'un réseau de surveillance international impliquant la société civile, les administrations locales et régionales, les gouvernements, ainsi que les institutions internationales;
 - la création de médiateurs de l'eau (*water ombudspersons*) au niveau des pays et/ou des régions, ayant une fonction d'arbitrage et de médiation concernant la gestion intégrée de l'eau ainsi qu'un statut de « Sage »;
 - la publication régulière du *Livre Bleu : l'eau, la vie et le développement humain*, un rapport par pays sur les inégalités d'accès à l'eau et à l'assainissement, sur les pratiques de la gestion de l'eau ainsi que sur la place du citoyen dans l'exercice de la gouvernance .
- Élaboré des principes fondamentaux pour une Convention Cadre sur le Droit à l'Eau conjointement avec l'ALMAE et GreenCross;
- Soutenu Solidarité Eau Europe qui a produit, en collaboration avec l'Académie de l'Eau, différentes études de cas en Europe centrale et orientale (Arménie, Bulgarie, Hongrie, Kosovo, Roumanie et Ukraine). Ces dernières ont été compilées dans une publication intitulée « *La mise en œuvre du droit à l'eau en Europe centrale et orientale* »;
- Contribué à une réflexion globale sur le Droit à l'Eau au sein d'un groupe de travail élargi coordonné par le Conseil Mondial de l'Eau.

Le SIE a également profité de trois (3) occasions pour faire valoir son point de vue et celui de ses partenaires concernant le Droit à l'Eau :

- Dans le cadre du Comité Camdessus¹, nous avons attiré l'attention de ses membres et provoqué un débat sur le fait que l'effectivité du Droit à l'Eau au niveau des populations n'est réelle que s'il existe des possibilités d'avoir accès à des financements décentralisés gérés directement au niveau local, ce qui implique une révision de la règle de la garantie souveraine;
- Dans le cadre du Xe Sommet de la Francophonie, nous avons remis directement aux Chefs d'État une affiche qui a pour titre « Les 10 Commandements ». Ces dix (10) principes ont été rédigés à la suite d'une consultation effectuée auprès de la population et des gestionnaires de l'eau en Afrique;
- Dans le cadre du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Mexico, nous avons lancé un symbole universel représentant le Droit à l'Eau.

¹ Panel Mondial sur le Financement des Infrastructures de l'Eau



De 2006 à 2015²

Alors que le thème du « Droit à l'Eau » constituait l'un des pivots des travaux du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Mexico, on ne retrouve pas le « Droit à l'Eau » dans les déclarations et les résolutions ministérielles du Forum.

Ce qui démontre bien que l'unanimité de faire du Droit à l'Eau une priorité n'est pas atteinte et que nous devons continuer à agir de façon beaucoup plus concertée et simultanément à trois niveaux :

- Au niveau international, en vue de faire reconnaître le Droit à l'Eau dans les conventions, les traités, les ententes entre États, les plans d'action régionaux, etc.
- Au niveau national, en vue de faire reconnaître le Droit à l'Eau dans les législations nationales et de veiller à ce que soit définies des politiques de mise en œuvre, concernant l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement (décentralisation, financements, régulation, arbitrage, etc.).
- Au niveau local, en vue d'augmenter l'accès aux services et d'associer les usagers et les citoyens à titre de partenaires responsables ayant des droits et des devoirs.

Tout en restant disponible aux niveaux national et international, le SIE et SEE, avec leurs collaborateurs locaux, intensifieront l'implantation des services pour l'accès des populations à l'eau potable et l'assainissement. Parallèlement aux actions sur le terrain, nous développerons des indicateurs qui permettront de mesurer la progression effective du Droit à l'Eau. A titre d'exemple :

- L'accès équitable à l'eau potable et l'assainissement : quantité et pourcentage de gens couverts; accès des pauvres et groupes aux conditions de vie précaire; amélioration de la situation de la femme quant à l'accès aux services;
- Le niveau de service abordable, adéquat et durable en termes de quantité d'eau fournie par jour, coût par habitant, couverture des coûts d'opération et de maintenance;
- La participation des citoyens et/ou communautés aux décisions : choix des systèmes, financement, niveau de service, tarifs, gestion du système;
- Le rôle de facilitation des institutions publiques : cadre légal, appui financier et technique.

La partie n'est pas gagnée, gardons espoir car l'enjeu en vaut la peine.

Pour plus d'information sur le droit à l'eau :

Académie de l'Eau – www.academie-eau.org
Association pour un Contrat Mondial de l'Eau – www.acme-eau.com
Conseil Mondial de l'Eau – www.worldwatercouncil.org
Convention cadre sur le droit à l'eau – www.watertreaty.org
Fondation Danielle Mitterrand – www.france-libertes.fr
Partenariat français – www.eau-international-france.fr/mexico
Nouvelle Culture de l'Eau – www.unizar.es/fnca/
Solidarité Eau Europe – www.s-e-e.org

² 2015 étant l'année de l'atteinte des Objectifs du Millénaire.



The Right to Water, at the heart of ISW's actions since its creation

The International Secretariat for Water (ISW) serves fair and sustainable development at the local level and has established two major objectives to this end:

- To promote access to drinking water and sanitation for all, based on the principles of the Right to Water, democratic governance and decentralized financing
- To strengthen the capacities of local populations and their partners towards self-determination of their needs and self-management of their choices and implemented solutions.

Since its creation in 1990, the ISW's mission has been to implement the principles embodied in the *Montreal Charter on Drinking Water and Sanitation*. These principles were set out by some hundred stakeholders involved in the water management sector. Most of them originated from developing countries and all had a vast field experience. They participated in this exercise as individual citizens and not as representatives of various institutions.

From 1990 to 2000

During the 90's, the ISW and its partners joined forces to change mindsets, practices, management styles and institutional regulations. Through field work, lobbying and networking, the ISW attempted to mobilize as many stakeholders as possible: users, community workers, decision-makers, service providers – from the public and the private sectors – technicians, academics, labour representatives, etc.

More concretely:

- We supported shepherds in Tanzania and Kenya who were claiming the Right to Water for their herds
- We implemented the Eco-volunteer concept in five countries (Bulgaria, Egypt, Ecuador, Philippines and Senegal). The activities carried over four (4) years enabled the leaders of the UN Volunteers' Program to systematically include a participative approach in their water management practices
- Upon numerous requests from various local stakeholders involved in water management, we organised meetings to facilitate exchange and discussions as well as the implementation of solidarity mechanisms. Two regional forums were born out of these partnership gatherings: Alliance Maghreb-Machrek pour l'Eau (ALMAE) and Solidarity Water Europe (SWE)
- We developed a code of ethics for hygiene, sanitation and water supply services with some twenty local groups, involving practitioners and managers. This process was part of the Water Supply and Sanitation Collaborative Council's activities
- We implemented a pilot project for community-based water management in nine (9) villages of the former USSR (in Kyrgyzstan and Uzbekistan).

From 2000 to 2006

Drawing from its experience during the previous years, the ISW increased its efforts to obtain the official recognition of the Right to Water for all. By enlarging our partnerships and alliances, we have been able to:

- Build the Citizen's House of Water at various international fora (Bonn, Johannesburg, The Hague, Kyoto and Mexico City) to provide an open space for debates among various stakeholders involved in water management. Most debates dealt with the various facets of the Right to Water.
- Launch the idea of a *World Assembly of Water Wisdom* by initiating, with ALMAE and Green Cross, an enlarged consultation process on the following themes: access to water as a fundamental human right and



responsibility; sustainability parameters: in particular, the cost of water services; water governance at local and national levels; international solidarity applied to water management.

- Issue with ALMAE and Green Cross a joint "Appeal to all" during the Earth Dialogs in Lyon. This World Appeal echoed the voices of citizens around the world to lobby political leaders to recognize access to water as an inalienable right at local and national levels and to initiate official negotiations in order to apply international solidarity to water management.
- Organize *Youth Parliaments for Water* to provide youth an opportunity to participate actively in the Right to Water debate. These Parliaments have been developed and facilitated in cooperation with Solidarity Water Europe (SWE) and many partners.
- Convene the *World Assembly of Water Wisdom* in Kyoto and Barcelona, which adopted an action plan targeting the following goals:
 - To sign a Global Covenant on the Right to Water
 - To implement an international monitoring network involving civil society, local and regional authorities, governments as well as international institutions.
 - To designate water ombudspersons, at national or regional level, who would act as arbitrators or mediators in matters of integrated water management and who would be members of the Assembly of Water Wisdom.
 - To publish the *Blue Book: Water, Life, People* on a regular basis; a country report denouncing inequities in access to water and sanitation and describing the role of citizens in water governance.
- Develop, jointly with ALMAE and Green Cross, basic principles for a Framework Agreement on the Right to Water;
- Support Solidarity Water Europe which produced, with Water Academy, several studies on Central and East Europe (Armenia, Bulgaria, Hungary, Kosovo, Romania and Ukraine). These studies were compounded in a document called: "*The Implementation of the Right to Water in Central and East Europe*".
- Contribute to a global reflective thinking process on the Right to Water within an open-ended working group, coordinated by the World Water Council.

The ISW and its partners also seized three (3) opportunities to promote the Right to Water:

- We rallied the Camdessus Committee³ members around the debate on the efficiency of the Right to Water at the grassroots. It can only exist if access opportunities to decentralized funds, managed at local level, are provided which implies a review of the sovereign guarantee rule.
- At the 10th Francophonie Summit, we presented the Heads of States with a poster entitled the "10 Commandments". These ten (10) principles resulted from consultations among the population and the water managers in Africa.
- At the 4th World Water Forum in Mexico City, we launched a universal water symbol, representing the Right to Water.

³ World Panel on Financing Water Infrastructures



From 2006 to 2015⁴

Although the Right to Water was one of the main themes at the 4th World Water Forum in Mexico City, this right does not appear in the Forum's ministerial declarations and resolutions.

This clearly demonstrates the lack of unanimity for treating the Right to Water as a priority and we must continue to work in a more concerted way on all three levels:

- At the international level, to obtain recognition of the Right to Water in conventions, treaties, agreements between states and in regional action plans, etc.
- At the national level, to obtain recognition of the Right to Water in national legislations and to ensure that implementation policies be developed regarding peoples' access to water and sanitation (decentralization, funding, regulations, arbitration, etc.)
- At the local level, to increase access to services and to involve users and citizens as partners with rights and responsibilities.

While remaining active at national and international levels, ISW and SWE, with their local partners, will intensify the implementation of services to promote peoples' access to drinking water and sanitation. In addition to fieldwork, we will develop benchmarks to efficiently measure the progress towards full recognition of the Right to Water, such as:

- Equitable access to drinking water and sanitation: numbers and percentage of people involved; access for the destitute and those living under precarious conditions; improving the women's situation regarding access to services
- Level of affordable, adequate and sustainable service in terms of quantity of water provided daily, the per capita cost, operational and maintenance cost handling
- Citizens and/or communities' participation in the decisions: choice of systems, funding, service level, rates, system management
- Role of public institutions as facilitators; legal framework, financial and technical support.

The battle remains to be won and for such a worthy cause, hope prevails.

For more information on the Right to Water :

Association for World Water Contract – www.acme-eau.com
Framework Convention on the Right to Water – www.watertreaty.org
French Coordination – www.eau-international-france.fr/mexico
French Water Academy – www.academie-eau.org
Foundation Danielle Mitterrand – www.france-libertes.fr
New Water Culture – www.unizar.es/fnca/
Solidarity Water Europe – www.s-e-e.org
World Water Council – www.worldwatercouncil.org

⁴ 2015 is the target year for the Millennium Development Goals

